

Le numérique, infrastructure du XXIe siècle : la France rêve d'équipements, le Royaume-Uni pense applications

PASCAL BORIS - ARNAUD VAISSIÉ / COFONDATEURS DU CERCLE D'OUTRE-MANCHE | LE 08/01 À 08:37

La compétitivité et l'attractivité d'un État reposent en grande partie sur son "capital infrastructurel" (transport, urbanisme, énergie, hôpitaux, écoles, etc.). Il s'agit aujourd'hui pour les pays développés de renouveler ces infrastructures tout en investissant dans de nouvelles formes de réseaux.

L'arrivée à maturité simultanée de technologies "de rupture" (open data, internet des objets, nouveaux modèles énergétiques, smart cities, etc.) va rebattre les cartes du jeu de la compétition internationale. Par conséquent, la richesse et les emplois de demain dépendent des choix stratégiques et des investissements réalisés aujourd'hui.

C'est l'occasion pour certains pays, et notamment pour la France, de prendre un nouveau départ. Lorsque l'on regarde le capital infrastructurel de la France et du Royaume-Uni, deux pays largement comparables, on observe que les atouts français sont les faiblesses britanniques. En revanche, lorsque l'on analyse l'environnement dans lequel se développent les **start-ups** technologiques notamment, les points forts britanniques deviennent les défaillances françaises.

Bien que l'écart se soit considérablement réduit, la France maintient son avance sur le Royaume-Uni dans le domaine des infrastructures lourdes. C'est particulièrement vrai dans le domaine des transports, de l'énergie et du social (santé notamment).

La France dispose de lignes à grande vitesse 19 fois plus étendues que son voisin britannique (2 037 km contre 108 km) et son réseau autoroutier est trois fois plus dense (10 300 km contre 3 300 km). Nation d'ingénieurs, la France bénéficie également d'une solide avance sur son voisin britannique en matière énergétique et nucléaire : 76 % de sa production énergétique domestique contre seulement 20 % outre-Manche. Même en matière d'énergies renouvelables, la France se positionne mieux, avec près de deux fois la production d'énergie solaire photovoltaïque britannique (2 300 GW contre 11 88 GW).

Quant à la santé, premier secteur économique dans les deux pays, la France a dépensé au cours de ces 15 dernières années deux fois plus que le Royaume-Uni (1,5 % du PIB contre 0,8 %). Les Français ont ainsi deux fois plus de lits d'hôpitaux que les Britanniques (6,5 pour 1 000 habitants contre 3).

En revanche, le Royaume-Uni est pionnier dans le domaine des nouvelles technologies comme facteur de croissance. 10 % du PIB britannique provient de l'économie numérique (contre 5,5 % en France) –

c'est aujourd'hui la meilleure performance du G20.

Le Royaume-Uni a adopté une politique agressive reposant sur deux piliers afin de faire émerger des champions dans les nouvelles technologies. Premier pilier, les dispositifs de financement les plus compétitifs d'Europe pour développer rapidement les jeunes entreprises et faire des entrepreneurs les véritables locomotives de son économie.

Compte tenu des risques inhérents à la phase de démarrage d'une entreprise, les investisseurs individuels ne sont prêts à investir que si une partie du risque est prise en charge avec des réductions d'impôts. Au Royaume-Uni, cette prise en charge par le fisc est de 40 % soit plus du double qu'en France (18 %).

Second pilier, une administration au service des entrepreneurs. Le programme public "Tech city UK" illustre bien cette dynamique pro-entreprise : il s'agit d'aider les startups en leur facilitant l'accès aux services des administrations comme la délivrance plus rapide de visas de travail par exemple.

Or, "Tech city UK" reçoit 2,5 millions d'euros de subventions par an, un investissement assez modeste compte tenu des résultats : plus d'un million d'emplois dans le secteur technologique proposés en 2014. On peut y voir un lien avec les excellents chiffres de l'activité du Royaume-Uni qui est aujourd'hui en situation de plein emploi (5 % de chômage).

L'exemple du Royaume-Uni montre qu'un pays avec des équipements du XXIe siècle dans la moyenne européenne peut se hisser au plus haut niveau mondial avec de nouvelles formes d'infrastructures. La France, quant à elle, dispose d'énormes atouts : notre penchant pour les mathématiques, les cursus de nos grandes écoles d'ingénieurs et nos talents créatifs sont recherchés à l'étranger.

Notre pays pourrait s'inspirer des bonnes pratiques britanniques, peu coûteuses en deniers publics et reposant essentiellement sur un effort supplémentaire de priorisation stratégique sur le numérique, doublé d'un assouplissement de son cadre réglementaire.

L'économie numérique représente aujourd'hui le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale avec un **taux de croissance** en moyenne deux fois plus élevé que celui des économies de la plupart des pays développés. Ne laissons pas passer le train de la croissance et de l'emploi ! ●